Mme G. L., St Colomb de Sillery.-Reconnaissance à Ste Anne qui a rendu la santé à mon anfant, et à moi. E. F., Brandon, 17.-Mon mari et ma petite fille protégés par Ste Anne. Mme B., Brandon.—Mon enfant n'avait de rapos ni le jour ni la Après plusiours nouvaines il a guéri. Mme P. C., St Rdouard.-Mal de jambe, guéri. Manville.-Action de graces. C. II., Ste Rose. - Guérison. O. G., Ange-Gardien. - La grando sainte m'a guérie malgré mon ingratitude. M. B., Barkville, Mich.-Reconnaissance nour faveurs spirituelles et tempo-Une abounde, N.-D. du Mont Carmel.-Préservation d'une mort presque certaine, par l'intercession de Ste Anne. II. G. G., Pointe-aux-Trembles.—Guérison commencée. Mme H. L., St Henri de Lauzon.-Gloire soit à jamais rendue à Ste Anne. L. A. L., New Canada. - Je souffrais d'un mai violent au genou. J'ai obtenu ma guérison. Une abonnée, North Cambridge.—Guérison d'un violent mal d'oreilles. Mme D. Il.—Une mère de famille remercie la bonne Ste Anne. Village Bienville, Lévis.-Faveurs obtenues. Ste Julie de Somerset -Prières exaucées. A. L., Grookston, Maine - Deux de mes ensants guéris de leurs insirmités. F. X. F., Vécilles Forges, St. Maurice.-Douleurs à la jambe et au côté, disparues. Mme A. P., St François, Beauce.—Guérisons après promesses. L P., St Francois.—Aujourd'hui, je suis parsuitement bien. G. Muskegon.—Trois personnes ont obtenu de Dieu tercession de la Ste Vierge et de Ste Anne p'usieurs grâces particulières. Guérison d'une personne depuis longtemps malade. Mme A. M., St Jean de Dieu .- Mon enfant begayait, je l'ai amené à Ste Anne de Beaupré, où il a guéri de cette infirmité. Mme C. B., St Joseph de Lévis.—Dyspepsio guérie. Mme H. M. D., St Germain de Grantham.—Ecarté de ma route par la brume, je me recommandal à Ste Anne et elle me ramena au port. J. M. P .- Incision à la jambe, jugée nécessaire par le médecin et évitée grâce à Sainte Anne. V. M., Champion, Lac Supérieur .- Mon enfant était bien malade du rifle, Ste Anne l'a gueri. Mine II., St Michel.—Grace obtenue. Mme 1. S. J., St Paul.—Grace temporelle obtenue. Mme J. G., Saint Romuald.—Guérison après deux neuvaines. M. B. C., L'Islet.—Une dame remercie Ste Anne pour la guérison de son mari souffrant d'un abcès, et pour une faveur personnelle: Mme J. X. C., Lévis.—Graces et faveurs. M. A. T. B.—Mon fils était tellement paresseux qu'il aimait mieux se priver de nourriture que d'en gagner J'ai invoqué Ste Anne, et aujourd'hui il est très ardent à l'ouvrage. Mme L. P., Montréal.-Après avoir fait plusieurs neuvaines à sainte Anne, trois personnes qui me sont chères furent délivrées de cruelles souffrances morales. Une abonnée, Fall River. - Au huitième jour